



## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 24 février 2021**

*L'an deux mil vingt et un, le vingt quatre février à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles ARPAILLANGES, Maire.*

*Date de convocation du Conseil municipal : 14/01/2021*

*Date d'affichage : 14/01/2021*

**Sont présents** : Mesdames et Messieurs Gilles ARPAILLANGES, Rémi ROLLIN, Virginie LEGER, Pascal GERMAIN, Christine GRUERE-DUBREUIL, Julien GAUTHEY, Hervé DUMOULIN, Renaud MAURER, Loren PARIS

**Absente** : Mme Aurore COUTHIER

**Secrétaire de séance** : M. Frédéric LECLERCQ

**Pouvoir de Mme Aurore COUTHIER à Mr Gilles ARPAILLANGES**

oOoOoOoOo

### **1°) Réfection de la salle Pavelot**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'évolution du dossier financier concernant la réfection de la salle Pavelot suivant l'ouverture des plis suite à l'appel d'offres.

Le Maire souhaite un entretien avec Monsieur le Trésorier Principal de Beaune en présence des élus afin d'analyser la capacité financière de la Commune concernant le projet surtout qu'une augmentation de 11 % est constatée par rapport à l'estimation initiale du projet.

A la suite de cette réunion, le Maire prendra contact avec Mr Faivre, Directeur Technique Plateforme Ressources, ainsi qu'avec Mr Buri, Architecte, afin d'envisager une rénovation cohérente de la Salle avec les finances de la Commune.

### **2°) Procès Forestiers du Monde/ Commune de Pernand**

Le Maire informe les membres du Conseil que suite au jugement du Tribunal Administratif de Dijon en date du 15/12/2020, qui a débouté l'Association Forestiers du Monde, l'Association a saisi la Cour Administrative d'Appel de Lyon. L'Avocate de la Commune poursuivra l'instruction du dossier en défense.

### **3°) Chemin des Noirets**

- ✚ Après plusieurs échanges en Mairie avec Mme Lessaque, le Maire précise qu'une entente a été trouvée pour solder le dossier litigieux.

Mme Loren PARIS, considérée comme partie prenante dans ce dossier, a été priée de sortir de la Salle du Conseil Municipal par Monsieur le Maire

Le Conseil vote par 9 voix pour et 1 abstention, la proposition.

Un nouveau courrier sera adressé à Mme Lessaque afin de valider officiellement l'accord qui sera présenté en délibération lors de la prochaine réunion du Conseil.

- ✚ Afin de résoudre le problème d'eau dans ce chemin, la Commune doit acquérir également 40m2 frappés d'alignement dans 2 parcelles appartenant à Mr Sebastien Denis.  
Mr Denis a proposé un échange avec une parcelle Communale située au lieu-dit « Les Chagniards ».  
Les 2 biens étant de la même valeur, le Conseil est d'accord pour cet échange.  
Un courrier sera adressé à Mr Denis pour confirmation écrite de l'entente.

L'échange sera proposé en délibération lors de la prochaine réunion du Conseil.

#### 4° Maison Copeau

Le Maire présente au Conseil le programme de l'Association pour l'année 2021. L'Association pourra disposer de la Salle Pavelot jusqu'à sa rénovation. Une des salles de l'école sera mise à la disposition de l'Association durant la période des travaux.

#### 5° Réfection du Chemin de Frétille

Le Maire présente 2 devis concernant la réfection du Chemin rural menant au plateau de Frétille :  
Le devis de l'Entreprise Luc Pothier pour un montant de 9 589,20 € TTC est retenu et sera validé après l'établissement du budget de la Commune. Les travaux seront à prévoir en octobre.

#### 6° Forêt communale

Mr Hervé Dumoulin informe que 2 candidats sont intéressés par des affouages sur la Commune au lieu-dit « Bois de Noel », parcelle 6.

Mr Dumoulin a sollicité l'accord de Mr Daknoff, représentant ONF.

Les affouages sont prévus l'hiver prochain.

Une communication sera effectuée auprès des habitants de la Commune mais également sur Panneau Pocket afin d'élargir l'information.

#### 7° Cimetière

Mme Christine Gruere-Dubreuil et Mr Hervé Dumoulin se sont rendus dans le cimetière de Pernand afin de commencer à recenser les tombes « en état d'abandon ».

La procédure de reprise des tombes est longue et complexe et se décline en 2 temps :

- 1 - Les formalités préalables de vérification des concessions et la rédaction d'un procès-verbal
- 2 - La décision de reprise après un délai de 3 ans suivant l'accomplissement des formalités de publicité

#### 8° Divers

##### Déploiement de la fibre

Le Maire informe que la commune reste défavorable à la mise en place de nouveaux poteaux.

Le SICECO est en charge de dialoguer avec les intervenants afin de trouver une solution pour ne pas rajouter des poteaux sur le village.

##### Travaux Rue de Bully

Le changement de la conduite d'eau sur la partie « Rue de Bully » par les services de la Communauté d'Agglomération de Beaune est terminé. Le branchement des habitations est en cours.

Des réunions de chantier sont prévues chaque semaine afin de faire le point sur l'évolution des travaux qui doit se terminer début mars.

##### Panneau Pocket

Plusieurs informations ont été diffusées sur Panneau Pocket.

Le premier retour est positif sur cette nouvelle forme de communication mais un support papier reste nécessaire pour certaines personnes.

##### Elections 2021

Elections Régionales et Départementales : 13 juin et 20 juin

##### Panier Apéro

La distribution des Paniers a été très bien perçue par l'ensemble de nos aînés âgés de plus de 65 ans.

*Fait et délibéré*